

Un projet de budget 2007

synonyme de régressions

Le projet de budget 2007, tel qu'il a été adopté par le Conseil des Ministres du 27 septembre dernier, n'est —malheureusement— pas porteur de bonnes surprises. Bien au contraire, directement inspiré des dogmes les plus libéraux, il vient confirmer les annonces qui s'étaient faites jour depuis déjà plusieurs semaines.

DES CRÉDITS EN BAISSSE

Après plusieurs années de stagnation, les dépenses de l'Etat baisseront en volume de 1 point par rapport à l'inflation.

En regard de la croissance, dont le gouvernement prévoit qu'elle sera comprise entre 2 et 2,5 % en volume, le décrochage sera considérable. Il viendra accentuer la baisse vertigineuse du budget de l'Etat dans les richesses créées ces 20 dernières années.

DES EFFECTIFS EN CHUTE

Pour la 5^{ème} année consécutive, une réduction des effectifs de la Fonction publique de l'Etat est à l'ordre du jour. Cette fois-ci, ce sont 15 000 emplois en moins qui sont annoncés. Encore faut-il entendre cette donnée comme constituant un seuil puisque la LOLF permet à l'employeur public des coupes plus drastiques encore.

Au total, depuis 2003, ce sont près de 35 000 emplois budgétaires qui auront disparu de la FPE.

Et encore, ces chiffres ne reflètent-ils qu'imparfaitement la situation. En effet, ils ne prennent pas en compte la disparition massive d'emplois aidés, en particulier d'emplois jeunes. Si l'on peut légitimement contester l'assise juridique de ces emplois, il n'en demeure pas moins que les agents ainsi recrutés participaient pleinement à l'exercice des missions pérennes de service public.

Mis bout à bout, ce sont environ 80 à 100 000 emplois qui auront été supprimés dans la FPE sur cette période quinquennale.

DES CHOIX PORTEURS DE LOURDS DANGERS

On pourra, à juste titre, observer que certains secteurs sont plus touchés que d'autres. C'est le cas, entre autres, de l'éducation, des transports, de l'Outre-Mer...

Mais, au bout du compte, c'est toute la Fonction publique qui est perdante.

Car globalement, c'est bien la logique libérale qui est à l'œuvre. Celle qui considère qu'il y a trop de service public, qu'une bonne partie de ce dernier devrait être

rétrocédé au secteur marchand et, qu'enfin, le nombre de fonctionnaires est une excellente variable d'ajustement pour des considérations macro-économiques, au demeurant parfaitement contestables.

Les véritables laissés pour compte dans cette politique sont à la fois les personnels qui oeuvreront dans des conditions toujours plus difficiles et plus précaires et les usagers-citoyens dont les besoins sociaux seront moins satisfaits dans des conditions plus restrictives.

D'AUTRES ORIENTATIONS SONT POSSIBLES ET NÉCESSAIRES

A l'opposé de toutes celles et ceux qui ne jurent que par une Fonction publique réduite à son strict minimum, la CGT persiste à plaider pour une large Fonction publique, renforcée et rénovée. Nous estimons, encore et toujours, qu'il n'y a pas de progrès social partagé par tous sans un service public développé et statutairement garanti.

Les moyens pour cette Fonction publique de haut niveau existent parfaitement. Trois exemples suffisent à le montrer :

En 1983, le budget de l'Etat représentait **26,9 % du PIB**.

En 2007, selon les prévisions, il n'en représentera **plus que 16,27 % !**

Maintenu son niveau de 1983, le budget de l'Etat serait abondé de quelque 197 milliards d'euros.

Même s'il convient de pondérer ces chiffres (la Poste et France Télécom ne figurent plus au budget de l'Etat, les transferts de compétences ont entraîné des transferts de crédits...), on voit cependant qu'il existe des marges de manœuvre considérables dans les richesses créées qui pourraient —ou plutôt devraient— être réaffectées au budget de l'Etat.

Ces 25 dernières années, les revenus financiers des entreprises ont littéralement explosé. Ils atteignent aujourd'hui environ **80 milliards d'euros**. Improductifs pour l'essentiel, leur taxation est une nécessité sociale et économique.

En 2005, les actionnaires des sociétés du CAC 40 ont touché **8 milliards d'euros** supplémentaires de dividendes par rapport à 2004.

Bien entendu, les moyens pour la FPE posent explicitement l'urgence d'une réforme en profondeur de la fiscalité pour que celle-ci, à l'opposé des choix actuels, soit plus juste et plus redistributive.

Les orientations néfastes du gouvernement sont donc à combattre sans hésitation ni réserve. Il nous faut imposer des mesures favorables à tous, citoyens et personnels.